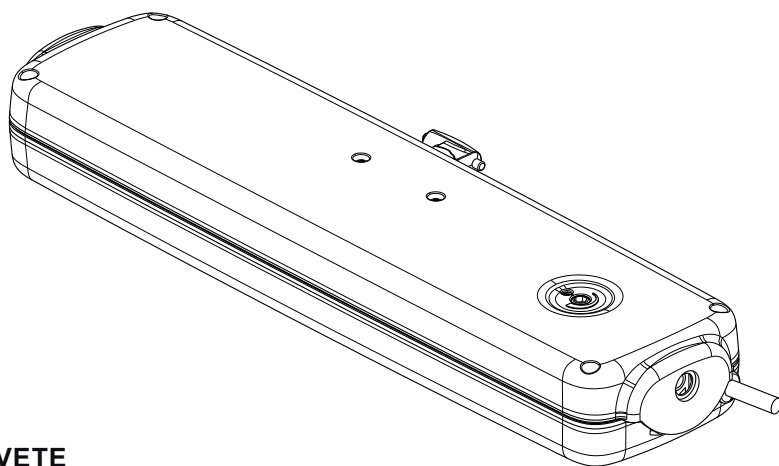


**ACTIONNEUR A CHAÎNE POUR
AUTOMATISATION FENÊTRES**

C40S



BREVETÉ



CODE 0P5323

VER.0.0

REV.02.18

**AVANT D'INSTALLER ET UTILISER L'ACTIONNEUR IL EST OBLIGATOIRE
POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR LIRE ET COMPRENDRE
DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.**

**CE MANUEL EST UNE PARTIE INTEGRANTE DE L'ACTIONNEUR ET DOIT
OBLIGATOIREMENT ETRE GARDE'
POUR TOUTE REFERENCE FUTURE JUSQU'A' SA DEMOLITION.**

1- CE DÉCLARATION D'INCORPORATION DE QUASI-MACHINES	pag. 04
2- GENERALITE	
2.1- Avertissements généraux	pag. 05
2.2- Installateur et utilisateur	pag. 05
2.3- Assistance technique	pag. 05
2.4- Droits réservés	pag. 06
2.5- Description du personnel	pag. 06
3- DESCRIPTION TECHNIQUE	
3.1- Plaque données et marquage "CE"	pag. 07
3.2- Noms des composants et dimensions	pag. 08
3.3- Données techniques	pag. 09
3.4- Formules pour le calcul de la force de poussée ou de traction	pag. 10
3.5- Destination pour l'emploi	pag. 10
3.6- Limites dans l'emploi	pag. 11
3.7- Emballage	pag. 11
4- SECURITE	
4.1- Avertissements généraux	pag. 13
4.2- Dispositifs de protection	pag. 13
4.2.1- Protections contre le danger électrique	pag. 13
4.3- Plaquettes relatives à la sécurité	pag. 14
4.4- Risques résiduels	pag. 14
5- INSTALLATION	
5.1- Avertissements généraux	pag. 15
5.2- Fenêtres saillissantes	pag. 18
5.3- Fenêtres "vasistas"	pag. 19
5.4- Connexion électrique	pag. 21
5.5- Dispositifs de commande	pag. 22
5.6- Manoeuvres d'urgence	pag. 22
6- EMPLOI ET FONCTIONNEMENT	
6.1- Emploi de l'actionneur	pag. 23
6.2- Système de remise à zéro intelligent (SAI)	pag. 24
7- MAINTENANC	
7.1- Avertissements généraux	pag. 25
8- DEMOLITION	
8.1- Avertissements généraux	pag. 25
9- PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES SUR DEMANDE	
9.1- Avertissements généraux	pag. 25
FIGURES	
.....	pag. 26

ORIGINAL



Le soussigné, au nom du et pour
le compte du fabricant suivant

Topp S.r.l.
Via Galvani, 59
36066 Sandrigo (VI)
Italia

déclare que la personne autorisée à compiler les notices est

Nom et prénom: **Bettati Roberto - Topp S.r.l.**
Adresse: **via Galvani, 59 36066 Sandrigo (VI)**

Déclare par la présente qu'en ce qui concerne la quasi-machine appelée:

ACTIONNEUR A CHAÎNE POUR AUTOMATISATION FENÊTRES

Type: **C40S**
Modèles: **C40S/230V - C40S/24V**

les exigences essentielles qui suivent

Directive Machines 2006/42/CE (inclus toutes les modifications applicables)

ont été appliquées et satisfaites: Annexe I: 1.5.1; 1.5.2; 1.5.10; 1.5.11

la documentation technique pertinente a été élaborée en conformité avec la partie B de l'enceinte VII de la Directive Machines mentionnée ci-dessous.

Cette quasi-machine est conforme aux dispositions des autres directives suivantes (inclus toutes les modifications applicables):

Directive EMC) 2014/30/UE

Directive RoHS II 2011/65/UE

Les normes harmonisées suivantes ont été:

EN 60335-2-103:2015 (Articles applicables)

EN 55014-1:2006 + A1:2009 + A2:2011

EN 55014-2:2015

EN 61000-6-2:2005.

EN 61000-6-3:2007 + A1:2011 + AC:2012.

EN 50581:2012

et les documents techniques suivants:

EN 62233:2008

Le soussigné s'engage également, en réponse à une demande dûment motivée par les autorités nationales de surveillance du marché, de transmettre aux autorités mêmes, en format papier ou électronique, la documentation technique pertinente sur la quasi-machine.

La quasi-machine identifiée ci-dessus ne doit pas être mis en service avant que la machine finale dans laquelle elle doit être

incorporée ait été déclarée conforme aux dispositions de la Directive Machines mentionnée ci-dessus.

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Date: Sandrigo 01/02/2018

Signature: Matteo Cavalcante

Directeur

2.1- AVERTISSEMENTS GENERAUX



AVANT D'INSTALLER ET UTILISER L'ACTIONNEUR IL EST OBLIGATOIRE POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR DE LIRE ET COMPRENDRE DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.



CE MANUEL EST PARTIE INTEGRANTE DE L'ACTIONNEUR ET DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE GARDE POUR TOUTE REFERENCE FUTURE.



LE PRODUCTEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR EVENTUELS DOMMAGES A PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES, CAUSES PAR LA NON OBSERVANCE DES NORMES DECRITES DANS CE MANUEL.



POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE L'AUTOMATISME, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CELUI-CI, SELON LES ÉLÉMENTS STIPULÉS AU PAR. 7.1 DU PRÉSENT MANUEL.



LA GARANTIE N'EST VALABLE QUE SI LE PRODUIT EST INSTALLÉ ET UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI FOURNIES ET CONFORMÉMENT AUX NORMES DECRITES DANS CE MANUEL D'INSTRUCTIONS, DE MÊME QUE SI LE PRODUIT EST UTILISÉ AVEC COMPOSANTS, ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES, CENTRALES DE COMMANDE ET/OU ALIMENTATION ORIGINALES.

2.2- INSTALLATEUR ET UTILISATEUR



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE POSSEDANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



L'INSTALLATEUR SERA LE SEUL RESPONSABLE EN CAS D'ERREUR D'INSTALLATION ET DE NON-RESPECT DES CONSIGNES FIGURANT DANS LE PRÉSENT MANUEL. L'INSTALLATEUR DEVRA SE JUSTIFIER EXCLUSIVEMENT DEVANT L'UTILISATEUR ET/OU DES TIERS EN CAS DE DOMMAGES ET DE BLESSURES DÉRIVANT D'UNE ERREUR D'INSTALLATION.



L'EMPLOI DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISE EXCLUSIVEMENT PAR UN UTILISATEUR AGISSANT EN CONFORMITE AVEC LES INSTRUCTIONS DANS CE MANUEL ET/OU DANS LE MANUEL DU DISPOSITIF DE COMMANDE DE L'ACTIONNEUR (EX.: UNITE DE COMMANDE).

2.3- ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir de l'aide, contactez l'installateur ou le revendeur.

2.4- DROITS RESERVES

Les droits réservés concernant ce manuel de "Instructions pour l'installation et l'emploi" restent en pouvoir du Producteur.

Toute information (texte, dessins, schémas, etc..) ci-indiquée est réservée.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite et diffusée (complètement ou partiellement) par tout moyen de reproduction (photocopies, microfilm ou autres) sans l'autorisation écrite de la part du Producteur.

2.5- DESCRIPTION DU PERSONNEL



IL EST INTERDIT AUX UTILISATEURS D'EFFECTUER DES OPÉRATIONS RÉSERVÉES AUX TECHNICIENS DE MAINTENANCE OU AUX TECHNICIENS SPÉCIALISÉS. LE CONSTRUCTEUR NE RÉPOND PAS DES DOMMAGES DÉRIVANT DU NON-RESPECT DE CETTE INTERDICTION.

Technicien spécialisé (électricien):

le technicien spécialisé doit être à même d'installer l'opérateur, de le mettre en service et de le faire fonctionner en « maintenance »; il est autorisé à effectuer toutes les interventions de nature électrique et mécanique de réglage et de maintenance. Il est à même de travailler sur des armoires électriques et des boîtes de dérivation sous tension.

Utilisateur:

personnel capable de commander l'opérateur, dans des conditions normales, en utilisant les commandes prévues. Il doit également être à même de travailler avec l'opérateur en « maintenance » pour effectuer des opérations simples de maintenance ordinaire (nettoyage), de mise en marche ou de remise en service de l'opérateur suite à un éventuel arrêt forcé.

3.1- PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE"

Le marquage CE certifie la conformité de la machine aux conditions essentielles de sécurité et de santé prévues par les Directives Européennes de produit.

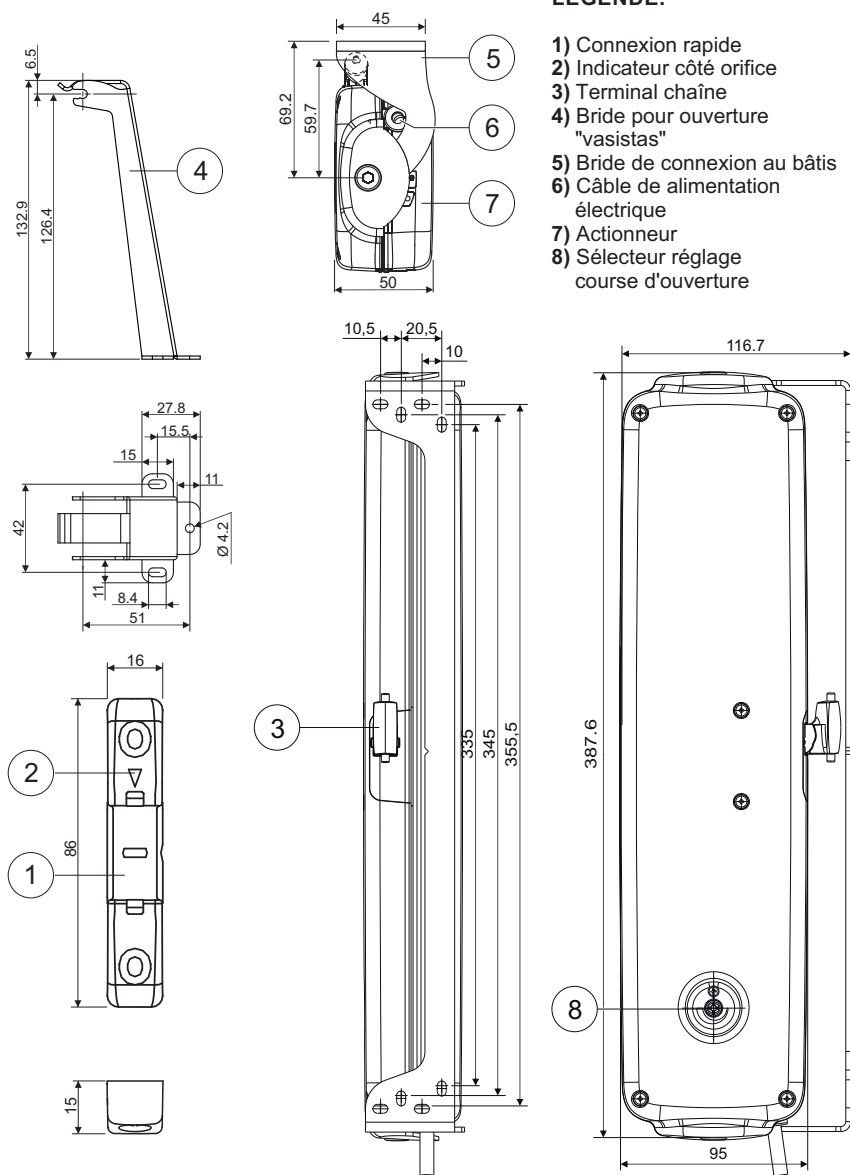
Il se compose d'une plaquette adhésive en polyester, sérigraphiée en noir, avec les suivantes dimensions: L= 36 mm - H= 50 mm.

Elle est appliquée à l'extérieur sur l'actionneur. Dans la plaquette on indique de façon lisible et non effaçable les suivantes données:

- le logo et l'adresse du producteur
- le type et le modèle
- la tension et l'intensité de alimentation électrique (V - A)
- la puissance électrique absorbée P (W)
- la force de poussée et traction F (N)
- le type de service S₂ (min)
- la vitesse de translation à vide (mm/s)
- le degré de protection (IP)
- le marquage CE
- symbole Directive "RAEE" 2002/96/CE
- le symbole de double isolement (seulement pour le mod. C40S/230V)
- le numéro de série

3.2- NOMS DES COMPOSANTS ET DIMENSIONS

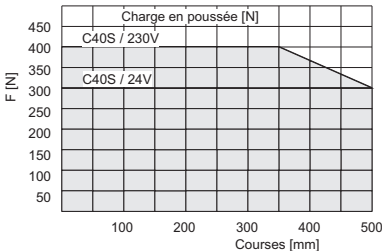
Fig. 1 Dimensions en mm



3.3- DONNÉES TECHNIQUES

Tab. 1

Dans la **Tab. 1** on indique les données techniques qui caractérisent l'actuateur.

		C40S/230V	C40S/24V
TENSION D'ALIMENTATION		230 V ~ 50 Hz	24 V ± 10%
ABSORPTION		0,22 A	0,63 A
PUISSANCE ABSORBÉE À CHARGE		35 W	15 W
PROTECTION CONTRE DÉCHARGES ÉLECTRIQUES		Classe II	Classe III
DEGRÉ DE PROTECTION DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES		IP55	
CONNEXION ÉLECTRIQUE EN PARALLÈLE DE PLUSIEURS ACTIONNEURS		Oui (schéma électrique)	
CHARGE MAXIMUM APPLICABLE EN POUSSÉE	Saillissant		
	Coupoles ou lucarnes horizontales	400 N	350 N
CHARGE MAXIMUM APPLICABLE EN TRACTION		400 N	350 N
CHARGE MAX. APP. EN POUSSÉE POUR 2 MOTORISÉS SYNCHR.		700 N	600 N
CHARGE MAX. APP. EN TRACTION POUR 2 MOTORISÉS SYNCHR.		700 N	600 N
VITESSE DE TRANSLATION À VIDE		7,7 mm/s	7,7 mm/s
DURÉE DE LA COURSE MAXIMUM À VIDE		65 s	65 s
TYPE DE SERVICE S2 ⁽¹⁾		5 min	5 min
FIN DE COURSE SÉLECTIONNABLE À ⁽²⁾		100-150-200-250-300-400-500 mm	
MAXIMUM SURMONT "D"		50 mm	
TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT		-5°C ÷ 50°C	
POIDS APPAREIL COMPLET DE BRIDES		1,9 kg	
POIDS LOURD		2,1 kg	
LA SYNCHRONISATION DE DEUX ACTIONNEURS SUR LA MÊME FENÊTRE		Oui	
POSITION FIN DE COURSE	COURSE	HAUTEUR MINIMUM DU BÂTIS SAILLISSANT ⁽³⁾	HAUTEUR MINIMUM DU BÂTIS VASISTAS ⁽³⁾
1	100 mm	300 mm	300 mm
2	150 mm	300 mm	300 mm
3	200 mm	300 mm	300 mm
4	250 mm	300 mm	400 mm
5	300 mm	350 mm	500 mm
6	400 mm	450 mm	900 mm
7	500 mm	500 mm	1000 mm
DISTANCE MINIMALE ENTRE LE ACTIONNEURS		60 mm	

⁽¹⁾ Service de durée limitée selon EN 60034

⁽²⁾ Tolérance sur la précision de l'intervention du fin de course en sortie: ± 10 mm

⁽³⁾ Distance de l'actionneur à la charnière d'ouverture du bâtis

3.4- FORMULE POUR LE CALCUL DE LA FORCE DE POUSSEE OU DE TRACTION

Fig. 2

Coupoles ou lucarnes horizontales

$F_{(N)}$ = Force nécessaire pour l'ouverture ou la fermeture

$P_{(N)}$ = Poids de la lucarne ou coupole (Seulement partie mobile)

$$F = 0,54 \times P$$

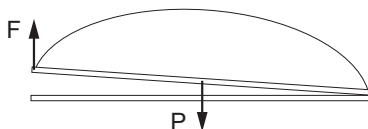


Fig. 3

Fenêtres saillissantes (A) ou à vasistas (B)

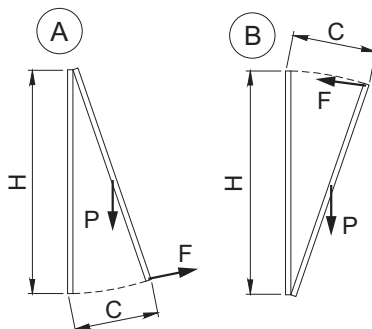
$F_{(N)}$ = Force nécessaire pour l'ouverture ou la fermeture

$P_{(N)}$ = Poids de la fenêtre (Seulement partie mobile)

$C_{(mm)}$ = Course d'ouverture de la fenêtre

$H_{(mm)}$ = Hauteur de la fenêtre

$$F = (0,54 \times P) \times \left(\frac{C}{H} \right)$$



3.5- DESTINATION D'EMPLOI



L'ACTIONNEUR A ETE PROJETE ET REALISE EXCLUSIVEMENT POUR REALISER, PAR UN DISPOSITIF DE COMMANDE, L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DE FENETRES SAILLISSANTES, "VASISTAS", ABASCULE ET DE LUCARNES.

L'actionneur à chaîne **C40S** est équipé du tout nouveau système **TOPP** pour la synchronisation coordonnée du mouvement de la chaîne. Le contrôle électronique de la vitesse est entièrement automatique et n'exige pas de boîtier de commande extérieur. Il suffit de connecter entre eux les câbles jaune/blanc/bleu comme illustré dans le schéma électrique situé à la fin du manuel pour obtenir le mode synchronisé. Le **Système de remise à zéro intelligent (SAI)** a en outre été appliqué pour régler de manière optimale la fermeture de la fenêtre.

Il faut monter l'actionneur à chaîne **C40S** quand deux ou plusieurs points de fixation sont nécessaires à cause d'une fenêtre particulièrement lourde ou large et lorsqu'un seul actionneur ne permet pas d'obtenir une fermeture parfaite de la fenêtre. Nous rappelons que la force exercée séparément par les actionneurs est la même que celle exercée par un actionneur analogue **C40**. Par exemple, si l'on monte deux actionneurs, la force exercée sur la fenêtre sera double. Le mouvement de la fenêtre a lieu de manière uniforme, synchronisée et coordonnée sans interruptions ou variations de vitesse des actionneurs. Si l'un des actionneurs, à cause d'un empêchement de nature mécanique ou électrique ne fonctionne pas, les autres s'arrêteront eux aussi pour ne pas endommager la fenêtre.

3.6- LIMITES D'EMPLOI

L'actionneur a été projeté et réalisé exclusivement pour la destination d'emploi indiquée au **par. 3.5**, donc il est absolument interdit tout autre type d'emploi dans le but de garantir en tout moment la sécurité de l'installateur et de l'utilisateur et l'efficacité de l'actionneur même.

Vérifier soigneusement que les conditions du milieu (température, humidité, vent, neige, présence d'éventuels éléments chimiques, etc.) et de montage (désalignement entre les fixations et l'attache au bâti, frictions causées par les charnières ou les joints, présence de compas de sécurité auto-équilibrants, etc.) afin qu'elles ne surpassent pas les performances de l'actionneur indiquées sur la table « données techniques ». Dans ce cas, il faut chercher un produit alternatif et plus approprié à votre installation.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT L'EMPLOI DE L'ACTIONNEUR POUR DES USAGES NON APPROPRIES, DIFFERENTS DE CEUX PREVUS PAR LE PRODUCTEUR (V. PAR. 3.5).



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'INSTALLER L'ACTIONNEUR SUR LA PARTIE EXTERNE DU BATI SOUMIS AUX AGENTS ATMOSPHERIQUES (PLUIE, NEIGE, ETC...).



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT LA MISE EN SERVICE DE L'ACTIONNEUR DANS DES ENVIRONNEMENTS AVEC ATMOSPHERE POTENTIELLEMENT EXPLOSIVE.



IL EST OBLIGATOIRE DE MAINTENIR LE BOITIER ET L'ACTIONNEUR HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

3.7- CONFEZIONE STANDARD

Chaque boîtier standard du produit (boîtier en carton) contient (**Fig. 4**):

- N.1 Actionneur complet de câble de alimentation électrique;
- N.1 Bride de connexion au bâtis (**Réf. A**);
- N.1 Bride pour ouverture "vasistas" (**Réf. B**);
- N.1 Boîtier petites pièces (connexion rapide Réf.1, N. 2 vis pour fixation bride latérales , N. 7 vis AF Ø4,2 x 19 mm pour la fixation des brides) (Réf. C);
- N.1 Gabarit adhésive de perforation (**Réf. D**);
- N.1 Instructions pour l'installation et l'emploi (**Réf. E**).
- N.1 Plaquette de security (**Fig. 5**).



IL FAUT S'ASSURER QUE LES COMPOSANTS SURMENTIONNES SOIENT PRESENTS A L'INTERIEUR DU BOITIER ET QUE L'ACTIONNEUR N'A PAS SUBI DES DOMMAGES PENDANT LE TRANSPORT.

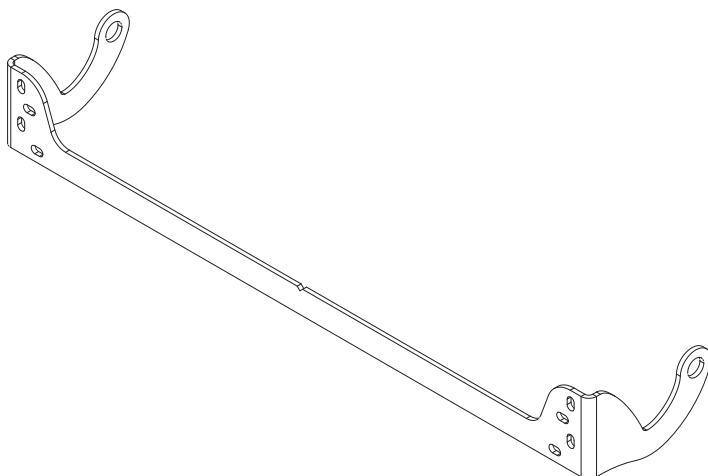


SI ON TROUVE DES ANOMALIES, IL EST INTERDIT D'INSTALLER L'ACTIONNEUR, ET IL EST OBLIGATOIRE DE DEMANDER L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU VENDEUR OU BIEN DU PRODUCTEUR.

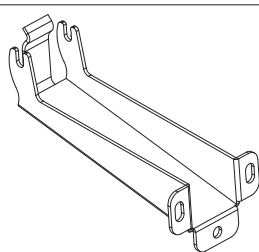


LES MATERIAUX QUI CONSTITUENT LE BOITIER (PAPIER, PLASTIQUE, ETC...) DOIVENT ETRE EVACUES EN CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA LOI EN VIGUEUR.

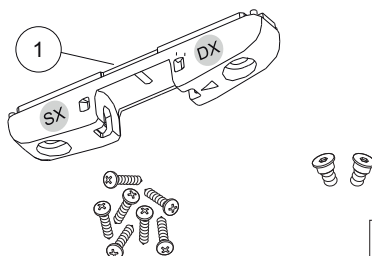
Fig. 4



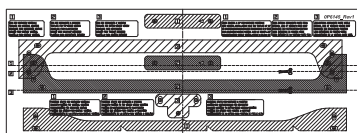
A



B



C



D



E

4.1- AVERTISSEMENTS GENERAUX



LE PERSONNEL DOIT ÊTRE INFORMÉ DES RISQUES D'ACCIDENT, DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DESTINÉS AU PERSONNEL, DES NORMES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS PRÉVUES PAR LES DIRECTIVES INTERNATIONALES ET PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ L'OPÉRATEUR EST UTILISÉ. LE COMPORTEMENT DU PERSONNEL DOIT, DANS TOUS LES CAS, RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES NORMES SUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ L'OPÉRATEUR EST UTILISÉ.



DURANT LA MANUTENTION ET L'INSTALLATION DES COMPOSANTS, LE PERSONNEL DOIT PORTER L'EPI ADAPTE AFIN D'EFFECTUER LES OPERATIONS REQUISES DE MANIERE SECURISEE.



NE PAS RETIRER NI DÉTÉRIORER LES PLAQUETTES APOSÉES PAR LE CONSTRUCTEUR SUR L'OPÉRATEUR.



SI LA FENÊTRE EST ACCESSIBLE OU INSTALLER À MOINS DE 2,5 M DU SOLE ET S'IL EXISTE LE RISQUE QUE L'OPÉRATEUR PUISSE ÊTRE COMMANDÉ PAR DES UTILISATEURS INEXPERTS OU AU MOYEN D'UNE TÉLÉCOMMANDE, IL FAUT ÉQUIPER LE SYSTÈME D'UN ARRÊT D'URGENCE QUI INTERVIENNE AUTOMATIQUEMENT POUR ÉVITER LE RISQUE D'ÉCRASEMENT OU D'ENTRAÎNEMENT DE PARTIES DU CORPS PRISES ENTRE LA PARTIE MOBILE ET LA PARTIE FIXE DE LA FENÊTRE.



LES OPÉRATIONS DE MODIFICATION OU DE REMPLACEMENT NON AUTORISÉES D'UNE OU DE PLUSIEURS PARTIES OU COMPOSANTS DE L'OPÉRATEUR ET L'EMPLOI D'ACCESSOIRES ET DE MATÉRIAUX DE CONSOMMATION AUTRES QUE LES ACCESSOIRES ET MATÉRIAUX D'ORIGINE PEUVENT CONSTITUER UN RISQUE D'ACCIDENT ET DÉGAGE LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE.



LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE QUI PRÉVOIENT LE DÉMONTAGE, MÊME PARTIELLE DE L'OPÉRATEUR NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QU'APRÈS AVOIR MIS L'OPÉRATEUR HORS TENSION.



CET APPAREIL N'EST PAS CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES OU INEXPÉRIMENTÉES, SAUF SI ELLES SONT SUPERVISÉES ET INSTRUITES SUR L'UTILISATION DE L'APPAREIL PAR UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ. ES ENFANTS DOIVENT ÊTRE SURVEILLÉS AFIN DE S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.

4.2- DISPOSITIFS DE PROTECTION

4.2.1- PROTECTION CONTRE LE DANGER ELECTRIQUE

L'actionneur est protégé contre le danger électrique de contacts directs et indirects.

Les mesures de protection contre les contacts directs ont le but de protéger les personnes contre les dangers dérivant du contact avec parties actives, normalement en tension, tandis que celles contre les contacts indirects ont le but de protéger les personnes contre les dangers dérivant du contact avec parties conductrices

normalement isolées, mais qui pourraient entrer en tension à cause de pannes (perte d'isolement).

Les mesures de protection adoptées sont les suivantes:

- 1) Isolement des parties actives avec un corps en matériaux plastique;
- 2) Couverture avec degré de protection approprié;
- 3) **Seulement pour le boîtier à chaîne C40S/230V avec protection contre décharges électriques:** Protection de type passif qui consiste dans l'emploi de composants de double isolement s'appellant aussi composants de classe ii ou d'isolement équivalent.

4.3- PLAQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



IL EST INTERDIT D'ENLEVER, DE DÉPLACER, DE DÉTÉRIORER OU, DE MANIÈRE GÉNÉRALE, DE RENDRE PEU VISIBLES LES PLAQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE L'OPÉRATEUR. LE NON-RESPECT DE CETTE INTERDICTION PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES AUX PERSONNES ET AUX CHOSES. LE CONSTRUCTEUR S'ESTIME ENTIÈREMENT DÉGAGÉ DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CETTE RECOMMANDATION.

La Fig. 5 représente la plaquette relative à la sécurité: elle doit être appliquée directement sur la partie externe de l'opérateur ou à proximité de ce dernier et, dans tous les cas, dans une position visible par l'installateur et/ou par l'opérateur.

4.4- RISQUES RESIDUELS

On informe l'installateur et l'utilisateur que après l'installation de l'actionneur sur le bâti, l'actionnement du même peut accidentellement engendrer le suivant risque résiduel:

Risque résiduel: Danger d'écrasement ou entraînement des parties du corps introduites entre la partie mobile et la partie fixe du bâti.

Fréquence d'exposition: Accidentelle et quand l'installateur ou l'utilisateur décide de réaliser une action volontaire incorrecte.

Dimension du dommage: Lésions légères (normalement réversibles).

Mesures adoptées: Obligation, avant du démarrage, de s'assurer que en proximité du bâti il n'y a pas de personnes, animaux ou choses dont la vie peut accidentellement être compromise. Obligation, pendant l'actionnement de l'actionneur, de se trouver dans le poste de commande sûr qui garantit le contrôle visuel du mouvement du bâti (**voir par. 6.1**).

Fig. 5

	MÁQUINA CON ARRANQUE AUTOMÁTICO MASCHINE MIT AUTOMATISCHEN ANLAUF MACHINE À DÉMARRAGE AUTOMATIQUE	ES
	ANTES DE INSTALAR Y UTILIZAR EL ACCIONADOR ES OBLIGATORIO QUE EL INSTALADOR Y EL USUARIO LEAN Y COMPRENDAN EN TODAS SUS PARTES ESTE MANUAL VOR DER INSTALLATION UND DEM GEBRAUCH DES STELLANTRIEBS MÜSSEN DER INSTALLATEUR UND DER BENUTZER DIESES HANDBUCH IN ALLEN SEINEN TEILEN DURCHLESEN UND VERSTEHEN. AVANT D'INSTALLER ET D'UTILISER L'OPÉRATEUR, L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR SONT TENUS DE LIRE ET DE COMPRENDRE LA TOTALITÉ DE CE GUIDE.	DE
	PELIGRO: CUIDADO CON LAS MANOS GEFAHR: AUF HÄNDE ACHTEN DANGER: ATTENTION AUX MAINS.	FR
	ATENCIÓN: MÁQUINA CON ARRANQUE AUTOMÁTICO MEDIANTE MANDO A DISTANCIA ACHTUNG MASCHINE MIT AUTOMATISCHEM ANLAUF ÜBER FERNBEDIENUNG ATTENTION: MACHINE À DÉMARRAGE AUTOMATIQUE AVEC COMMANDE À DISTANCE.	

5.1- AVERTISSEMENTS GENERAUX



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



LES PRESTATIONS DE L'ACTIONNEUR DOIVENT ETRE SUFFISANTES POUR LE CORRECT MOUVEMENT DU BATI; IL EST OBLIGATOIRE DE VERIFIER LA FORCE DE POUSSEE OU TRACTION SELON LE TYPE ET POIDS DU BATI (PAR. 3.4). IL EST INTERDIT DE DEPASSER LES LIMITES INDIQUEES DANS LA TAB. 1 RELATIVE AUX DONNEES TECHNIQUES (PAR. 3.3).



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR DOIT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT AVEC LA FENETRE OU LA LUCARNE EN POSITION DE FERMETURE.



AVANT DE REALISER L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR SUR FENETRES AVEC OUVERTURE A VASISTAS, VERIFIER QUE SUR LES DEUX COTES DE LA FENETRE ON A MONTE DEUX FIN DE COURSE A COMPAS OU BIEN UN SYSTEME DE SECURITE ALTERNATIF POUR EVITER LA CHUTE ACCIDENTELLE DE LA FENETRE.



POUR LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE L'ACTIONNEUR, LE BATIS DOIT AVOIR UN HAUTEUR MINIMUM EGAL AUX VALEURS INDIQUEES DANS LA TABLE FIG. 6a POUR LE MONTAGE SAILISSANT ET DANS LA TABLE FIG. 6b POUR LE MONTAGE VASISTAS.



VERIFIER QUE LA DISTANCE "D" ENTRE LE CHASSIS DU BÂTIS (SUR LEQUEL EST PREVUE LA FIXATION DE L'ACTIONNEUR) ET LA PORTE DU BÂTIS (SUR LEQUEL EST PREVUE LA FIXATION DE LA BRIDE) SOIT COMPRISE ENTRE 0 mm ET 50 mm SOIT POUR LE MONTAGE SAILISSANT (V. FIG. 6a) QUEPOUR LE MONTAGE A VASISTAS (V. FIG. 6b).



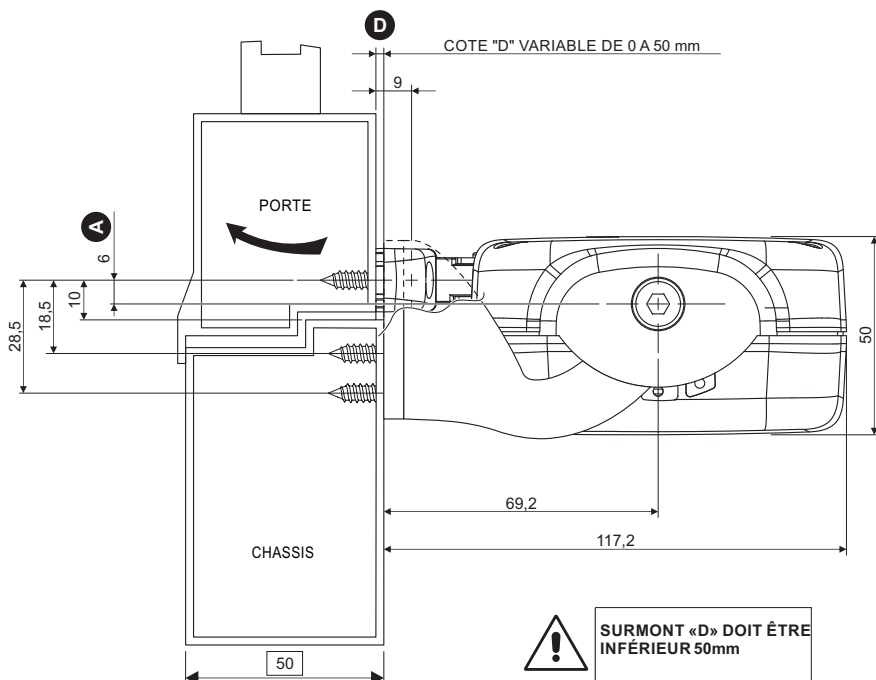
LA SURFACE DE FIXATION DE LA CONNEXION RAPIDE AU BATÎ ARS DOIT ÊTRE PARFAITEMENT PLATE ET/OU NIVELÉE.



VÉRIFIER LE CARACTÈRE APPROPRIÉ DE LA MENUISERIE ET L'ADÉQUATION DES MATÉRIAUX DE LA FENÊTRE ET/OU DU CHÂSSIS SUR LEQUEL SERA FIXÉ L'ACTIONNEUR ET DOIVENT GARANTIR UN BON MAINTIEN DE L'ENSEMBLE ACTIONNEUR-FENETRE LORS DU DEPLACEMENT.

Fig. 6a

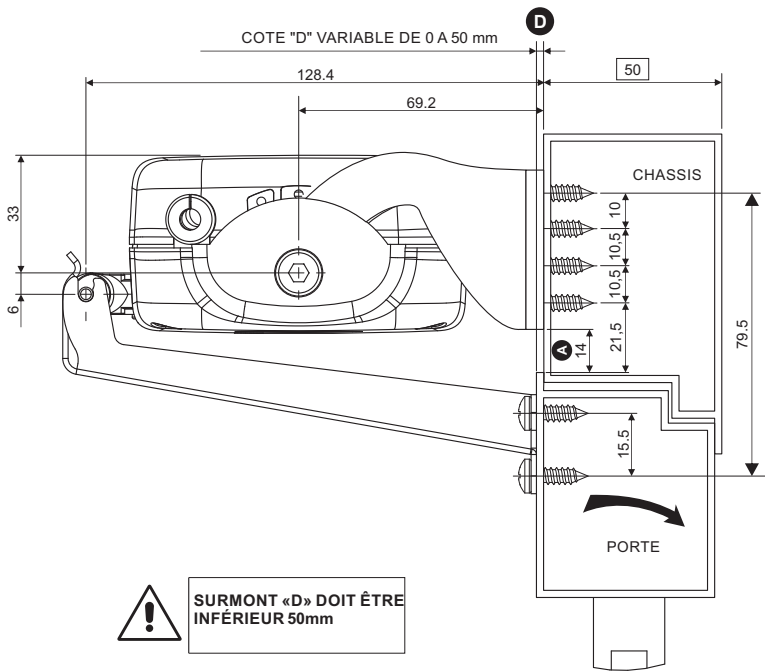
OUVERTURE SAILISSANTE		
POSIT.	COURSE (mm)	HAUTEUR MINIMUM DE BÂTI (mm)
1	100	300
2	150	
3	200	
4	250	
5	300	350
6	400	450
7	500	500



LA POSITION DE FIXATION **A** DOIT ÊTRE VÉRIFIÉE ET ESTIMÉE SELON LE PROFIL/LARGEUR DE LA PORTE/CHASSIS ET LUMIÈRE DE LA FENÊTRE.

Fig. 6b

OUVERTURE "VASISTAS"		
POSIT.	COURSE (mm)	HAUTEUR MINIMUM DE BÂTI (mm)
1	100	300
2	150	
3	200	
4	250	400
5	300	500
6	400	900
7	500	1000



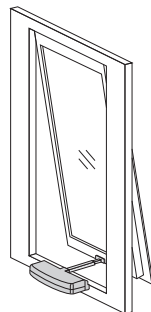
LA POSITION DE FIXATION A DOIT ETRE VERIFIEE ET ESTIMEE SELON LE PROFIL/LARGEUR DE LA PORTE/CHASSIS ET LUMIERE DE LA FENETRE.

5.2- FENETRES SAILISSANTES

(Fig. 7 et Fig. 13 ÷ 20)

- 1) Ouvrir le boîtier (par. 3.7) et extraire les composants;
- 2) Fig. 13- Tracer avec un crayon la ligne moyenne "X" du bâti;
- 3) Fig. 14- appliquer le gabarit (Réf. 1) au bâti en le centrant sur la ligne moyenne "X" tracée en précédente.

Fig. 7



ATTENTION: POUR BÂTIS NON COPLANAIRES IL EST NECESSAIRE DE COUPER LA PARTIE DE GABARIT INTERESSEE ET L'APPLIQUER AU BÂTI AYANT SOIN DE LA MAINTENIR DANS LA MEME POSITION DE RÉFÉRENCE.

- 4) Fig. 15- Avec une perceuse appropriée, réaliser dans le bâti les trous du diamètre correspondant, indiqués sur le gabarit;
- 5) Fig. 16/17- Fixer avec les vis appropriées le bride de connexion au bâtis e la connexion rapide;
- 6) Fig. 18- Par une clef Allen régler la course d'ouverture à travers le sélecteur approprié (Réf. 1) (en cas de tandem, les actionneurs doivent avoir la même Course);



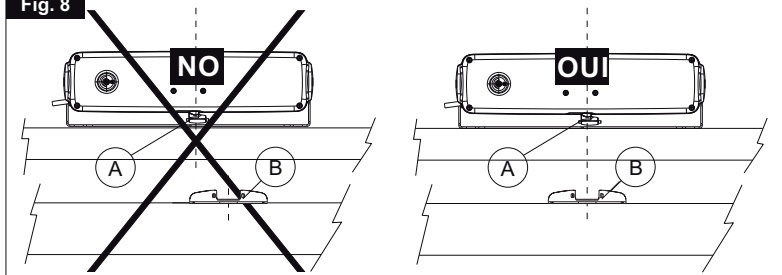
ATTENTION: VÉRIFIER QUE LA COURSE SELECTIONNEE SOIT INFÉRIEURE DE QUELQUE CENTIMÈTRE À LA COURSE EFFECTIVE CONSENTIE PAR LES ARRETOIRS MECANQUES, LIMITATEURS A COMPAS OU EMPECHEMENTS A' L'OUVERTURE DE LA PORTE.

- 7) Effectuer les raccordements électriques conformément aux instructions du par. 5.4 et en se référant au schéma électrique (en cas de tandem, effectuer le raccordement conformément au schéma avant de commander la sortie de la chaîne). Commander la sortie de la chaîne sur au moins 10 cm, puis déconnecter l'actionneur de l'alimentation électrique;



VERIFIER QUE LE TERMINAL DE RÉGLAGE CHAÎNE (FIG. 8 - Réf. A) SOIT EN AXE AVEC LA CONNEXION RAPIDE (FIG. 8 - Réf. B). AU CAS CONTRAIRE, REPETER LES OPERATIONS ET POSITIONNER CORRECTEMENT; LA FAUTE DE COAXIALITE PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES A' L'ACTIONNEUR ET AU BÂTIS (FIG. 8).

Fig. 8



- 8) **Fig. 19-** Accrocher l'actionneur à la connexion rapide, introduisant le terminal de réglage chaîne d'abord au point d'accrochage GAUCHE (**Réf. 2**) et ensuite au point d'accrochage DROIT (**Réf. 1**);
- 9) **Fig. 20-** Fixer par les deux vis en dotation (**Réf. 1**) l'actionneur à la bride de connexion au bâtis dans la position la plus appropriée selon la valeur du surmont "D" (**v. Fig. 6b**);



POUR L'APPLICATION TANDEM EN SORTE QUE LES ACTIONNEURS SONT MONTÉS SUR LE MÊME TROU DE LA PATTE DE FIXATION SUR LE CADRE DE FENÊTRE

- 10) Répéter les opérations pour le deuxième actionneur ;
- 11) Alimenter les actionneurs ;
- 12) Réaliser un essai complet de ouverture et de fermeture du bâti. Une fois achevée la phase de fermeture, vérifier que le terminal chaîne soit complètement rentré dans son propre siège.

5.3- FENÊTRES A' VASISTAS

(Fig. 9 et 21 ÷ 28)

- 1) Ouvrir le boîtier (**par. 3.7**) et extraire les composants;
- 2) **Fig. 21-** Tracer avec un crayon la ligne moyenne "Y" du bâti;
- 3) **Fig. 22-** appliquer le gabarit (**Réf. 1**) au bâti en le centrant sur la ligne moyenne "Y" tracée en précédente;

Fig. 9



ATTENTION: POUR BÂTIS NON COPLANAIRES IL EST NECESSAIRE DE COUPER LA PARTIE DE GABARIT INTERESSEE ET L'APPLIQUER AU BÂTI AYANT SOIN DE LA MAINTENIR DANS LA MEME POSITION DE RÉFÉRENCE.

- 4) **Fig. 23-** Avec une perceuse appropriée, réaliser dans le bâti les trous du diamètre correspondant, indiqués sur le gabarit;
- 5) **Fig. 24/25-** Fixer avec les vis appropriées le bride de connexion au bâtis

e la bride pour ouverture "vasistas";

- 6) **Fig. 26-** Par une clef Allen régler la course d'ouverture à travers le sélecteur approprié (**Réf. 1**) (en cas de tandem, les actionneurs doivent avoir la même course);



ATTENTION: VÉRIFIER QUE LA COURSE SELECTIONNEE SOIT INFÉRIEURE DE QUELQUE CENTIMÈTRE À LA COURSE EFFECTIVE CONSENTIE PAR LES ARRETOIRS MECANQUES, LIMITATEURS A COMPAS OU EMPECHEMENTS A L'OUVERTURE DE LA PORTE.

- 7) Effectuer les raccordements électriques conformément aux instructions du **par. 5.4** et en se référant au schéma électrique (en cas de tandem, effectuer le raccordement conformément au schéma avant de commander la sortie de la chaîne). Commander la sortie de la chaîne sur au moins 10 cm, puis déconnecter l'actionneur de l'alimentation électrique;
- 8) **Fig. 27-** Accrocher le terminal chaîne à la bride pour ouverture vasistas;
- 9) **Fig. 28-** Fixer par les deux vis en dotation (**Réf. 1**) l'actionneur à la bride de connexion au bâtis dans la position la plus appropriée selon la valeur du surmont "D" (**v. Fig. 7b**);



POUR L'APPLICATION TANDEM EN SORTE QUE LES ACTIONNEURS SONT MONTÉS SUR LE MÊME TROU DE LA PATTE DE FIXATION SUR LE CADRE DE FENÊTRE

- 10) Répéter les opérations pour le deuxième actionneur ;
- 11) Alimenter les actionneurs ;
- 12) Réaliser un essai complet de ouverture et de fermeture du bâti. Une fois achevée la phase de fermeture, vérifier que le terminal chaîne soit complètement rentré dans son propre siège.

5.4- CONNEXION ELECTRIQUE (Schéma électrique)



LA CONNEXION ELECTRIQUE DE LA VERSION C40S/24V DOIT ETRE EFFECTUEE AVEC UN ALIMENTATEUR A TRES BASSE TENSION DE SECURITE ET PROTEGE CONTRE LE COURT CIRCUIT.



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIÉ AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION QUI ISSUE AU CLIENT LA DECLARATION DE CONFORMITÉ DE LA CONNEXION ET/OU DE L'INSTALLATION REALISEE.



LE RACCORDE ÉLECTRIQUE POUR LES C40S EN 230V DOIT ÊTRE RÉALISÉ DANS UNE BOÎTE DE JONCTION APPROPRIÉE. LES CÂBLES DE COMMUNICATION DOIVENT ÊTRE PLACÉS DANS LA MÊME BOÎTE DE JONCTION DES CÂBLES DE CONNEXION ÉLECTRIQUE.



AVANT DE REALISER LA CONNEXION ELECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR, VERIFIER LA CORRECTE INSTALLATION SUR LE BÂTI.



LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE À LAQUELLE EST CONNECTÉ L'ACTIONNEUR DOIT ETRE CONFORME AUX CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION, SATISFAIRE LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES INDIQUEES DANS LA TAB. 1 ET DANS LA PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE" (PAR. 3.1).



LA SECTION DES CABLES DE LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DOIT ETRE BIEN DIMENSIONNEE SELON LA PUISSANCE ELECTRIQUE ABSORBEE (VOIR PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE").



TOUT TYPE DE MATERIAU ELECTRIQUE (FICHE, CABLE, BORNES, ETC...) EMPLOYE POUR LA CONNEXION DOIT ETRE APPROPRIE POUR L'EMPLOI, MARQUE "CE" ET CONFORME AUX CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



POUR ASSURER UNE EFFICACE SEPARATION DU RESEAU ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION, IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER EN AMONT DE L'APPAREIL UN INTERRUPTEUR TEMPORAINE (BOUTON) BIPOLAIRE DE TYPE APPROUVÉ. EN AMONT DE LA LIGNE DE COMMANDE IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER UN INTERRUPTEUR GENERAL D'ALIMENTATION UNIPOLAIRE AVEC OUVERTURE DES CONTACTS D'AU MOINS 3mm.



AVANT DE PROCÉDER AU BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR, IL FAUT VÉRIFIER QUE LE CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE N'EST PAS ENDOMMAGÉ. AU CAS OÙ IL LE SERAIT, CE DERNIER DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE CONSTRUCTEUR, PAR LE SERVICE APRÈS-VENTE OU PAR DES OPÉRATEURS PRÉPOSÉS À CETTE TÂCHE.

5.5- DISPOSITIFS DE COMMANDE



LES DISPOSITIFS DE COMMANDE UTILISES POUR ACTIONNER L'ACTIONNEUR DOIVENT GARANTIR LES CONDITIONS DE SECURITE PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'EMPLOI.

Selon les différentes typologies d'installation les actionneurs peuvent être actionnés par les suivants dispositifs de commande:

1) BOUTON MANUEL:

Bouton bipolaire avec position OFF centrale, avec commande "à homme présent";

2) FACULTATIF: UNITE' DE COMMANDE ET ALIMENTATION:

Centrales à microprocesseur (ex.: mod.TF44, etc.) qui commandent le single Actionneur (**C40S/230V**) ou en contemporaine plusieurs actionneurs (**C40S/230V**) par un ou plusieurs boutons manuels, un télécommande de rayon infrarouges ou bien un radiocommande à 433 Mhz.

Le raccordement électrique de la version **C40S/24V** doit être réalisé avec une alimentation 24V de puissance appropriée.

A' ces centrales on peut connecter les capteurs de pluie (**RDC - 12 V**), le capteur de vent (**RW**) et le capteur de luminosité;



LES CENTRALES EVENTUELLEMENT UTILISEES, DEVRONT FOURNIR TENSION AU C40S POUR MAXIMUM 120 SECONDES.

5.6- MANOEUVRES D'EMERGENCE

Dans le cas où il soit nécessaire d'ouvrir le bâti manuellement, par faute de énergie électrique ou blocage du mécanisme, il faut suivre ces instructions:



AVANT DE REALISER TOUT TYPE D'INTERVENTION SUR L'ACTIONNEUR ET SUR LE BATI IL EST OBLIGATOIRE DE SECTIONNER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR ET PORTER EN POSITION "0" LES EVENTUELS INTERRUPTEURS DES DISPOSITIFS DE COMMANDE.



IL EST OBLIGATOIRE DE VERROUILLER L'INTERRUPTEUR GENERAL DU DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT INSTALLE DANS LA LIGNE DE ALIMENTATION ELECTRIQUE, POUR EVITER LE DEMARRAGE NON ATTENDU; SI L'INTERRUPTEUR GENERAL N'EST PAS VERROUILLABLE, IL EST OBLIGATOIRE D'EXPOSER UN PLACARD AVEC INTERDICTION D'ACTIONNEMENT.



DES ANOMALIES ÉVENTUELLES POURRAIENT, EN QUELQUE CAS, BLOQUER AUSSI DES AUTRES MOTEURS CONNECTÉS EN PARALLÈLE. POUR LOCALISER LE POSSIBLE MOTEUR DÉFECTUEUX, IL FAUT RÉALISER DES OPERATIONS CONSÉCUTIVES DE FERMETURE (ENVIRON 10 OPÉRATIONS TOUTES LES 2 SECONDES) À FIN DE REDÉMARRER LES ACTIONNEURS QUI FONCTIONNENT.

- **Ouverture saillante: Fig. 10-** Introduire un tournevis de coupe dans la fissure latérale DROITE (Réf. 1) de la connexion rapide et appuyer sur la lame qui retient le terminal chaîne et extraire l'actionneur.
- **Ouverture à vasistas: Fig. 11-** Introduire un tournevis de coupe entre la bride pour ouverture vasistas et le terminal chaîne, donc appuyer pour que le terminal chaîne se décroche de la bride surmentionnée.

Fig. 10

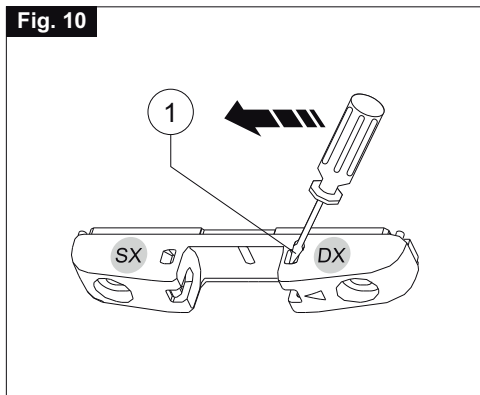
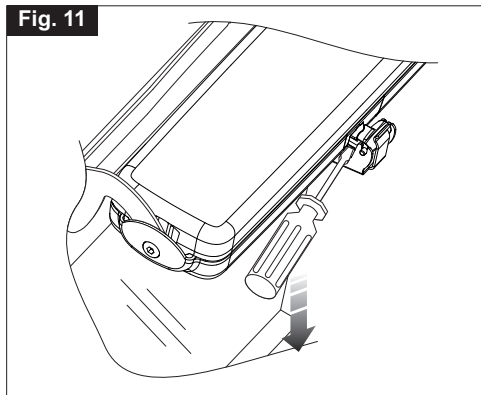


Fig. 11



6.1- EMPLOI DE L'ACTIONNEUR



L'EMPLOI DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISE EXCLUSIVEMENT PAR UN UTILISATEUR AGISSANT EN CONFORMITE AVEC LES INSTRUCTIONS DE CE MANUEL ET/OU DU MANUEL DU DISPOSITIF DE COMMANDE DE L'ACTIONNEUR (EX.: CENTRALE VENT ET PLUIE).



AVANT D'UTILISER L'ACTIONNEUR IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR LISE ET COMPRENDE DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL ET L'EVENUEL MANUEL RELATIF AU TYPE DE DISPOSITIF DE COMMANDE INSTALLE.



IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR, AVANT D'ENCLANCHER L'ACTIONNEUR S'ASSURE QU'EN PRES ET/OU AU DESSOUS DU BATI IL N'Y A PAS LA PRESENCE DE PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES DONT LA SECURITE ACCIDENTELLEMENT PUISSE ETRE COMPROMISE (VOIR PAR. 4.4).



IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR PENDANT L'ACTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE COMMANDE DE L'ACTIONNEUR SE TROUVE DANS UN POSTE DE COMMANDE SUR, GARANTISSANT LE CONTROLE VISUEL DU MOUVEMENT DU BATI.



NE PAS DÉPLACER UNE FENÊTRE À COUPOLE EN PRÉSENCE DE CHARGES DE NEIGE QUI DÉPASSERAIENT CE QUI EST DÉCLARÉ COMME ÉTANT ACCEPTABLE PAR LE CONSTRUCTEUR DE LA MENUISERIE.



IL EST OBLIGATOIRE DE VÉRIFIER CONSTAMMENT DANS LE TEMPS L'EFFICIENCE FONCTIONNELLE ET LES PRESTATIONS NOMINALES DE L'ACTIONNEUR, DU BATIS OU IL EST INSTALLÉ ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE, RÉALISANT, LORSQUE NÉCESSAIRE, DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE ROUTINE OU EXTRAORDINAIRE GARANTISSANT LES CONDITIONS D'EXERCICE DANS LE RESPECT DES NORMES DE SÉCURITÉ.



TOUTES LES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN SURMENTIONNÉES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉES EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPÉTENT ET QUALIFIÉ AYANT LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE L'AUTOMATISME, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CELUI-CI, SELON LES ÉLÉMENTS STIPULÉS AU PAR. 7.1 DU PRÉSENT MANUEL.



TOPP AVERTIT L'UTILISATEUR QUE, CONFORMÉMENT À L'ART. 8 DU DÉCRET MINISTÉRIEL N. 38 DU 22.1.2008, LE PROPRIÉTAIRE DE L'INSTALLATION DOIT PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR EN PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN TENANT COMPTE DES CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN IMPOSÉES PAR LE FABRICANT DU PRODUIT INSTALLÉ ET L'INSTALLATEUR.

L'emploi de l'actionneur permet de commander en automatique l'ouverture et la fermeture du bâti selon le type de dispositif de commande installé (**voir par. 5.5**).

6.2- SYSTÈME DE REMISE À ZÉRO INTELLIGENT (SAI)

Le logiciel de la carte électronique de contrôle de l'actionneur **C40S** intègre le **Système intelligent de remise à zéro (SAI)** qui règle de manière optimale la fermeture de la fenêtre pour ne pas l'endommager. Si un obstacle s'interpose lors de sa fermeture, le système **SAI** bloque le ou les actionneurs appliqués à la fenêtre pour ne pas l'endommager.

Si ceci se produit au cours des 5 derniers centimètres de course, autrement dit au-dessous du pourcentage maximum de débordement admissible, il peut arriver que lors de la fermeture successive, la fenêtre reste légèrement ouverte.

Il suffira alors d'ouvrir un peu la fenêtre et de la refermer plusieurs fois de suite (environ 4-5 fois) pour activer le système **SAI** et faire en sorte que la fenêtre se ferme à nouveau correctement.

7.1-AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



SI L'OPÉRATEUR PRÉSENTE DES ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT, CONTACTER LE CONSTRUCTEUR.



TOUTE INTERVENTION SUR L'OPÉRATEUR (EX. : CÂBLE D'ALIMENTATION, ETC.) OU SES COMPOSANTS DOIT ÊTRE EFFECTUÉE EXCLUSIVEMENT PAR DES TECHNICIENS AGRÉÉS PAR LE CONSTRUCTEUR. TOPP DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR DES PERSONNES NON AUTORISÉES.



LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE QUI PRÉVOIENT LE DÉMONTAGE, MÊME PARTIELLE DE L'OPÉRATEUR NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QU'APRÈS AVOIR MIS L'OPÉRATEUR HORS TENSION.

L'opérateur a été projeté avec des composants qui ne requièrent aucune opération de maintenance périodique ni extraordinaire importante.

L'entretien conseillé doit prévoir dans tous les cas les interventions périodiques (Tous les 6 mois) suivantes: la propreté des éléments constituant le groupe opérateur, le remplacement des composants présentant des signes de dommages superficiels tels que des blessures, des fissures, des décolorations, etc., le serrage des systèmes de fixation (chapes et vis), l'éventuelle déformation de la fenêtre et l'étanchéité des joints ; contrôler enfin l'état des câblages et des connexions.

L'opération d'entretien pourra être assurée par **TOPP** dans le cadre d'un contrat spécifique avec l'utilisateur, ou par l'installateur ou tout autre technicien compétent, Qualifié et répondant aux normes imposées par la loi.

8.1-AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



LA DEMOLITION DE L'ACTIONNEUR DOIT SE FAIRE DANS LE RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.



PROCEDER A LA SEPARATION DES PARTIES QUI CONSTITUENT L'ACTIONNEUR SELON LA DIFFERENTE TYPOLOGIES DE MATERIAU (PLASTIQUE, ALUMINIUM, ETC...).

9.1- AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



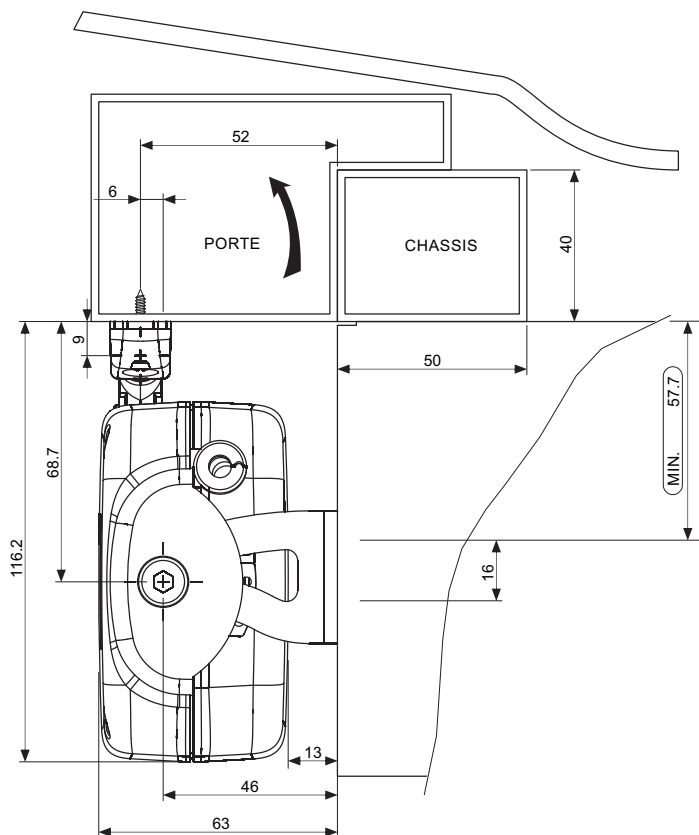
IL EST INTERDIT L'EMPLOI DE PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES "NON ORIGINAUX" POUVANT COMPROMETTRE LA SECURITE ET L'EFFICACITE DE L'ACTIONNEUR.



LES PIECES DE RECHANGE ET LES ACCESSOIRES ORIGINAUX DOIVENT ETRE DEMANDES EXCLUSIVEMENT AU VENDEUR OU BIEN AU PRODUCTEUR COMMUNIQUE LE TYPE, LE MODELE, LE NUMERO DE SERIE ET L'ANNEE DE CONSTRUCTION DE L'ACTIONNEUR.

Fig. 12

BRIDE APPLICATION COUPOLE



SURMONT DOIT ÊTRE
INFÉRIEUR 50mm

Fig. 13

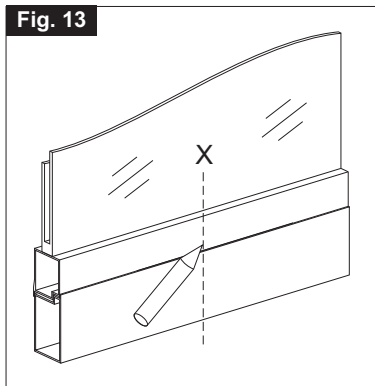


Fig. 14

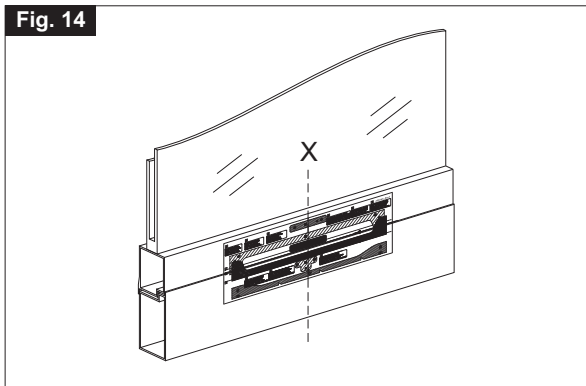


Fig. 15

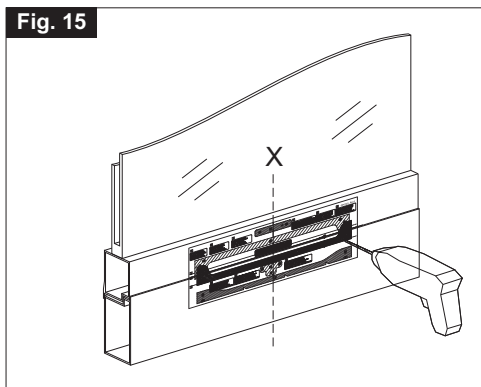


Fig. 16

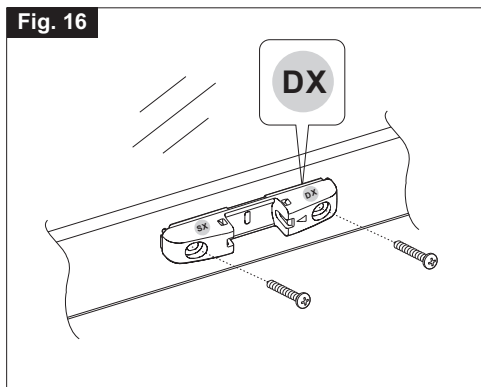


Fig. 17

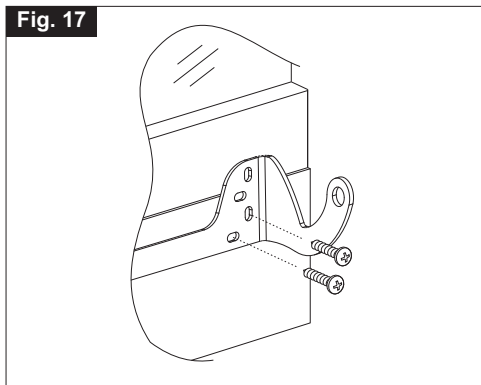


Fig. 18

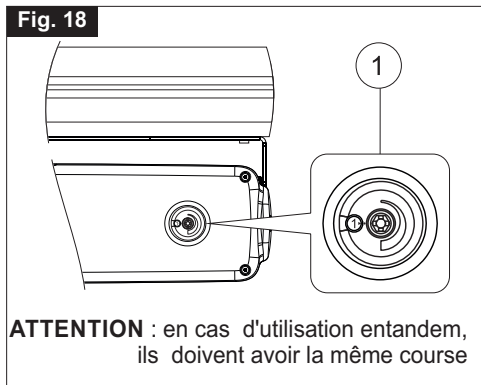


Fig. 19

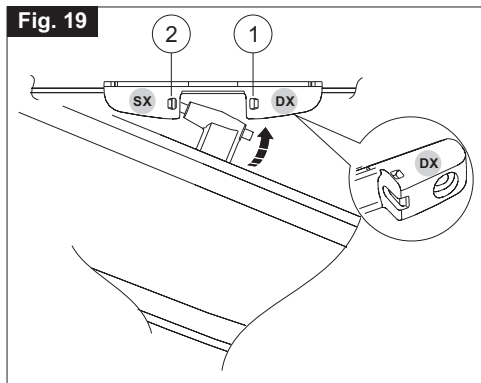


Fig. 20

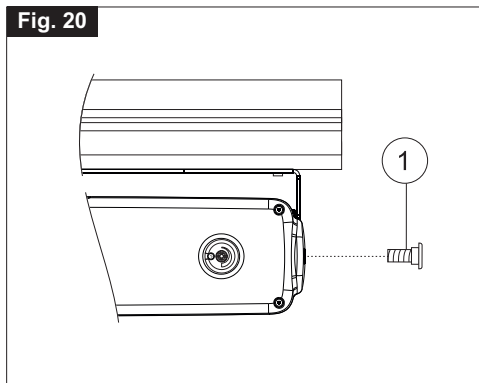


Fig. 21

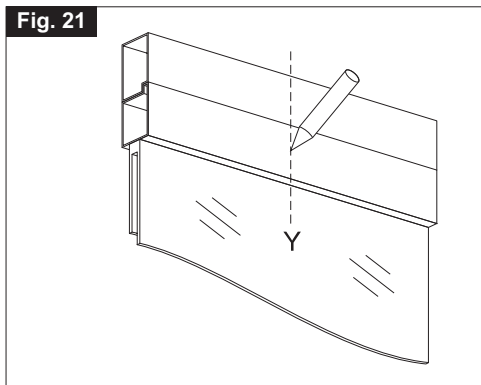


Fig. 22

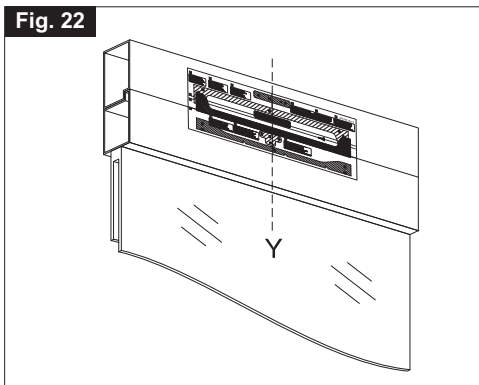


Fig. 23

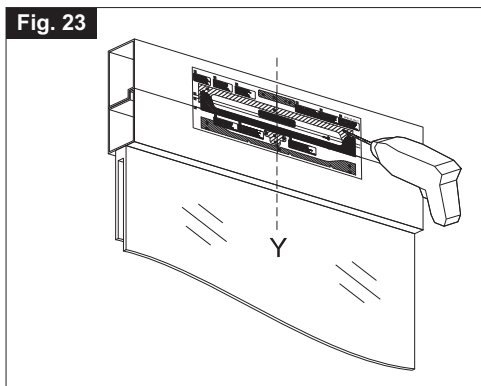


Fig. 24

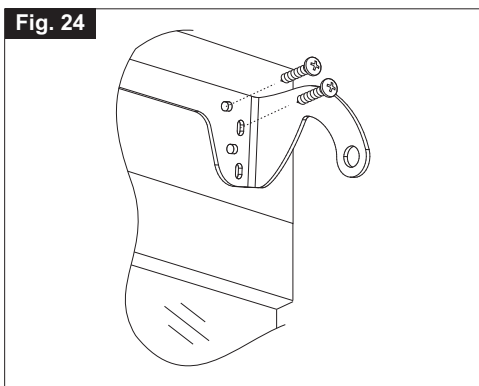


Fig. 25

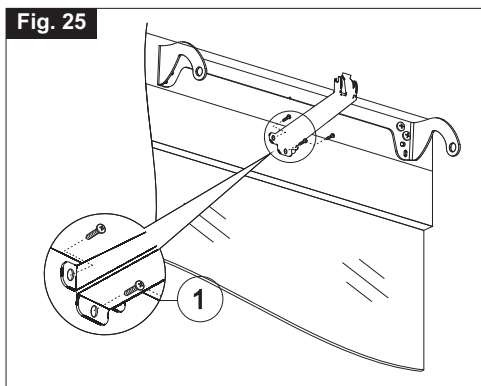
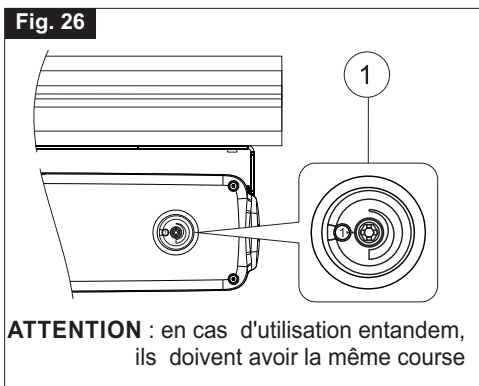


Fig. 26



ATTENTION : en cas d'utilisation entandem, ils doivent avoir la même course

Fig. 27

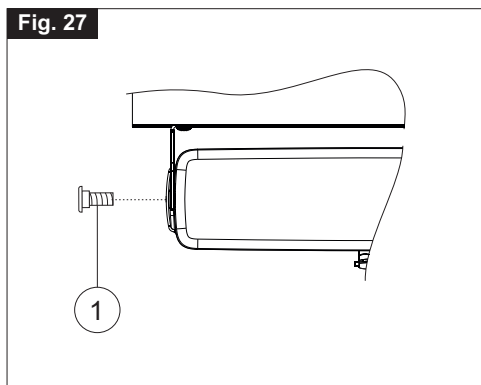
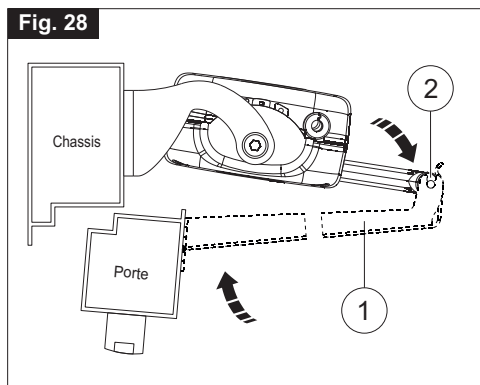
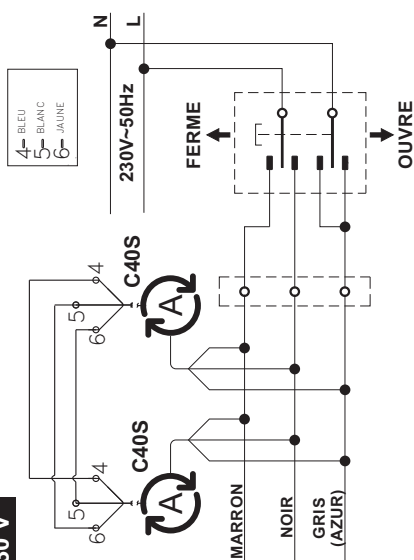


Fig. 28

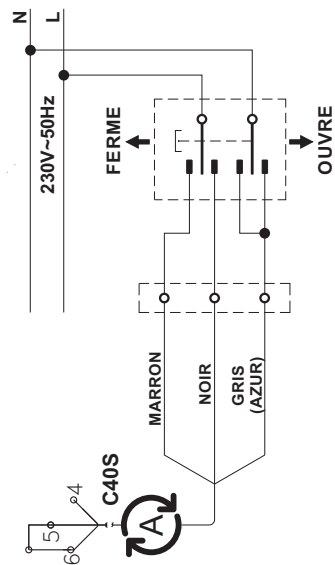


Schema électrique

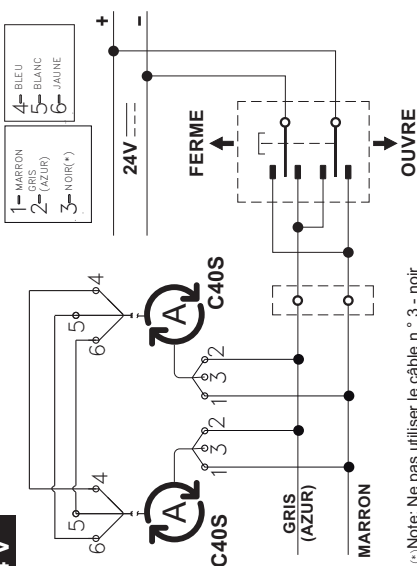
230 V



CE SYMBOLE IDENTIFIE L'ACTIONNEUR TOPP DANS LES SCHEMAS ELECTRIQUES.



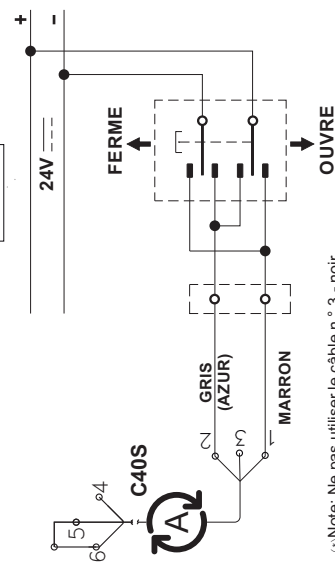
24 V



(*) Note: Ne pas utiliser le câble n° 3 - noir



CE SYMBOLE IDENTIFIE L'ACTIONNEUR TOPP DANS LES SCHEMAS ELECTRIQUES.



(*) Note: Ne pas utiliser le câble n° 3 - noir



TOPP S.r.l.

Società a Socio Unico soggetta a direzione e coordinamento di 2 Plus 3 Holding S.p.a.

Via Galvani, 59 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia

Tel. +39 0444 656700 - Fax +39 0444 656701

Info@topp.it - www.topp.it